

Espionnage

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui, contrairement au premier ministre cet après-midi, n'a pas fait preuve d'insolence, d'arrogance et de mépris du Parlement, . . .

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: . . . préférant adopter une attitude plus conforme à l'usage parlementaire et en rapport avec son estime du Parlement.

● (1542)

Étant donné la puissance écrasante de l'armement nucléaire des sous-marins atomiques présents dans l'Atlantique et le grand danger qu'ils représentent pour l'Amérique du Nord, comme nous l'ont expliqué en détail des amiraux de la marine, le ministre est-il prêt à faire son possible pour obtenir immédiatement la tenue à la Chambre d'un débat qui nous permettrait d'étudier à fond le sérieux danger qui nous menace, comme le prouve la révélation que le ministre a faite aujourd'hui, afin que nous puissions faire toute la lumière sur cette affaire? Nous pourrions, s'il le faut, avoir une séance à huis clos, comme cela s'est déjà fait, au lendemain de la guerre, par exemple.

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je pense que c'est une chose qui devrait être discutée entre les leaders des partis à la Chambre. Nous avons, à la demande du très honorable député, consacré deux jours à un débat général portant sur les affaires étrangères. D'après le préambule de la question du député, le débat qu'il propose porterait sur des questions touchant directement la défense. Je serais heureux de faire part de cette suggestion au ministre de la Défense nationale ainsi qu'au leader du gouvernement à la Chambre. Personnellement, je n'ai aucune objection. Je crois même que l'on tente actuellement d'organiser une discussion entre les députés qui sont membres de l'association de l'OTAN, le ministre de la Défense nationale et moi-même. Je pense que toute tentative de cette nature pour accroître les données d'information dont disposent les députés seraient d'une très grande utilité.

M. Diefenbaker: Le ministre demandera-t-il la tenue d'une telle séance de la Chambre, parce que la situation qui existe sur l'Atlantique, la Méditerranée et la mer contiguë à l'Afrique du Sud a placé l'URSS dans une situation de prédominance. Le Congrès américain a à maintes reprises mis le monde en garde contre des dangers éventuels. J'ose croire que des mesures seront prises à cet égard car les révélations qui nous ont été faites aujourd'hui indiquent bien l'attitude prise par l'URSS en réponse à l'attitude tout à fait raisonnable et réfléchie du Canada vis-à-vis de cette dernière, afin d'en arriver à un renouveau de la fraternité et de la bonne volonté entre nos deux pays.

M. Jamieson: Je ferai de mon mieux, monsieur l'Orateur.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une seule question à l'honorable ministre. Dans sa déclaration, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) a révélé les noms des citoyens soviétiques en cause. Il a également fait mention d'un agent de la GRC et d'un montant de \$30,500 qui aurait été versé à l'agent pour lui faciliter l'obtention de secrets. Est-ce par prudence ou par nécessité que le ministre n'a pas cité le nom de l'agent? Évidemment, plusieurs se posent certainement cette question

[M. Jamieson.]

comme moi, mais si c'est dans l'intérêt du pays que le nom ne soit pas connu, je suis prêt à accepter la déclaration comme elle est; mais si d'un autre côté, il est dans l'intérêt du pays que le nom de l'agent soit connu, je pense que c'est tout à l'honneur de cette personne et cela ne devrait pas être déshonorant que de révéler son nom au Parlement.

[Traduction]

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, il est manifestement important du point de vue de la sécurité que le nom de l'agent de la GRC ne soit pas divulgué dans ce cas-ci, et j'espère que les députés ne chercheront pas à en savoir davantage.

M. Jelinek: Monsieur l'Orateur, j'ai un certain nombre de questions très importantes, et j'espère que Votre Honneur me permettra de les poser. Certains députés ont dit aujourd'hui qu'ils étaient choqués d'apprendre ce qui s'était passé. Je ne suis nullement choqué ou surpris parce que, le ministre s'en souvient peut-être, il y a plus d'un an, j'ai demandé au gouvernement de faire enquête sur des personnes dont j'avais dressé la liste. Je soupçonnais des membres du personnel de l'ambassade soviétique de se livrer à des activités incompatibles avec leur statut de diplomate. Je n'ai pas revérifié, mais au moins huit ou neuf personnes qui figuraient sur la liste en question ont déjà été priées de quitter le pays ou ont été expulsées, notamment l'agent principal, M. Vartanian. Comme on a demandé à certains de ces prétendus diplomates de quitter le pays, quelle assurance le ministre a-t-il que le gouvernement a fait un nettoyage complet, et pourquoi a-t-il fallu si longtemps depuis que j'ai communiqué cette liste pour donner suite à cette affaire?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, sans vouloir offusquer le député, je suis certain qu'il reconnaîtra que, s'il était en possession de cette liste, la GRC et peut-être certains autres l'avaient aussi. Le simple fait de savoir qu'un diplomate résident est de connivance et le K.G.B. ou, à vrai dire, tout autre organisme étranger de renseignements n'est, évidemment, pas suffisant en soi pour demander l'expulsion de ce diplomate. Ce qu'il faut, c'est établir que la conduite de cette personne n'est pas compatible avec son statut de résident diplomate au Canada. Je pense que des députés des deux côtés de la Chambre ont dit qu'ayant connaissance de la liste dont le député a parlé, la GRC avait effectivement agi avec grande diligence et réussi à réunir en une période d'environ sept mois des preuves suffisantes permettant de prendre les mesures que nous avons prises aujourd'hui.

M. Jelinek: Monsieur l'Orateur, le ministre a affirmé que neuf employés de l'ambassade et quatre autres, soit 13 au total, avaient participé au recrutement de l'agent de la GRC. Les 13 agents, comme nous les connaissons maintenant, se livraient-ils à d'autres activités subversives au Canada?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, on m'a avisé que toutes les personnes dont j'ai cité aujourd'hui les noms ont trempé dans cette affaire dont le seul objectif était de pénétrer les services de sécurité de la GRC et d'y implanter un informateur digne de foi. Dans ma déclaration, j'ai souligné que le fait qu'autant de gens aient été impliqués donne une idée de l'importance que les soviétiques attachaient à cet objectif. Je suis persuadé que la GRC serait prête à nous dire quel rôle ont joué certaines des personnes en cause. Je puis toutefois révéler au député qu'un personnage central servait de contact princi-